

CENTRE DE FORMATION LOUISE COUVE

44/53, rue de la Commune de Paris

93 300 AUBERVILLIERS

☎ 01.48.11.49.30 / 📠 01.48.11.49.39

💻 ifap@couve.fr - Site Internet : www.couve.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

ACCOMPAGNEMENT au LIVRET 2

En vue de la Validation des Acquis de l'Expérience
(V.A.E.)

D.E.A.S.

D.E.A.P.

D.E.A.E.S.

NOM DE NAISSANCE :

PRENOM(S) :

NOM D'EPOUSE :

DATE DE NAISSANCE : _ _ / _ _ / _ _ _ _ AGE :

LIEU : DPT ou PAYS :

SEXE : F M

ADRESSE * :

.....

CODE POSTAL : _ _ _ _ LOCALITE :

☎ : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

📞 : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

💻 E-mail : @

PHOTO
OBLIGATOIRE

** Tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone doit être signalé au secrétariat
(La responsabilité en incombera à l'élève).*



PIECES A FOURNIR :

- 1 photo d'identité
- Copie de la notification de recevabilité
- Frais pour confirmation d'inscription : 20 € à l'ordre du C.F.L.C. (Non remboursables)
- 1 enveloppe timbrée portant votre nom et adresse

SI PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR :

ETABLISSEMENT :

ADRESSE :

Tél. : E-mail :

SI CANDIDATURE LIBRE :

**50% minimum du montant de la formation doit être acquitté au dépôt du dossier.
Le solde (ou la totalité) devra être réglé le 1^{er} jour de la formation.**

AUTRE MODE DE FINANCEMENT :

Toute formation commencée est due dans sa totalité.

Comment avez-vous connu le Centre de Formation Louise Couvé ?

- | | | | |
|---|---------------------------------------|---|---|
| <input type="checkbox"/> Service Social | <input type="checkbox"/> Salon, forum | <input type="checkbox"/> Mission Locale | <input type="checkbox"/> Internet |
| <input type="checkbox"/> Pôle Emploi | <input type="checkbox"/> Relation | <input type="checkbox"/> Jeudis du CFLC | <input type="checkbox"/> Autres : |

Règlementation européenne RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données

Conformément à la réglementation européenne en vigueur à partir du 25 mai 2018, nous vous informons que les informations recueillies vous concernant sont nécessaires à la communication, à la gestion des épreuves de sélection et/ou au suivi des apprenants. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au C.F.L.C. et à établir des statistiques pour nos différentes tutelles. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'oubli aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat concerné.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans ce document et atteste avoir pris connaissance des conditions et informations générales mentionnées ci-dessus.

DATE : _ _ / _ _ / 2 0 _ _

SIGNATURE :

ACCOMPAGNEMENT au LIVRET 2

En vue de la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.)

Dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat A.S., A.P. ou A.E.S., le C.F.L.C met en place un accompagnement pour guider les candidats dans l'élaboration du livret N° 2. Sur la base de 24h :

- 3 heures de cours collectif pour la présentation du Livret N° 2
- 16 heures en individuel avec un tuteur du CFLC
- 3 heures de cours collectif pour la présentation de l'épreuve orale
- 2 heures en individuel pour une simulation de l'épreuve orale

Pour un accompagnement démarrant le 25 avril 2019 : **date limite d'inscription le 19 avril 2019.**

Pour un accompagnement démarrant le 02 octobre 2019 : **date limite d'inscription le 27 septembre 2019.**

COÛT / SESSION :

- **Prise en charge employeur :** **1 440 euros**
- **Candidature libre :** **1 080 euros**
- **Si vous êtes demandeur d'emploi :** veuillez-vous renseigner auprès de Pôle Emploi qui pourra solliciter : l'Aide Individuelle à la Formation (AIF VAE); ou le Conseil Régional d'Ile-de-France en utilisant l'enveloppe "Chéquier Unique VAE".

+ Frais d'inscription : **20 €** (non remboursables en cas de désistement)

PROGRAMME

Indispensable :

- Connaître la formation correspondant au diplôme visé

Guidance personnalisée dans l'élaboration du Livret 2 :*

- Explicitation de l'accompagnement à l'élaboration du livret 2 (objectifs et méthodologie). Définition et explicitation des termes projet professionnel en lien avec la VAE, explication des différentes parties du Livret 2.
- Reformulation des questions et attentes du jury module par module (pour les aides-soignants) ou domaine de formation par domaine de formation (pour les accompagnants éducatifs et sociaux).
- Aide au recensement des différentes activités effectivement réalisées par le candidat pour chaque module ou domaine de formation, aide au choix de situations pertinentes puisées dans l'expérience du candidat pour illustrer chaque module ou domaine de formation, aide à l'explicitation de l'activité*.
- Aide à l'organisation et à la présentation des éléments de preuves dans le Livret 2.
- Travail personnel : chaque candidat remplit les modules puis montre son travail la fois suivante au tuteur (éventuels réajustements).

Travail sur l'entretien oral avec le jury :

- Explications sur le déroulement de l'entretien
- Conseils personnalisés et réponses aux questions.

** En aucun cas, il ne s'agit de dire au candidat en quoi consiste la « bonne » pratique : le tuteur ne s'appuie que sur la pratique réelle du candidat, telle qu'il la décrit.*